



SKU : TTR-200-REV



Les produits fournis par adaptoo bénéficient, conformément aux dispositions légales, de :

- la garantie légale de conformité,
 - la garantie légale contre les vices cachés provenant d'un défaut de matière, de conception ou de fabrication affectant les produits livrés et les rendant impropres à l'utilisation,
 - la garantie Constructeur, en fonction des produits et marques concernés.
 - l'extension de garantie, en option payante, en fonction des produits et marques concernés.
- Les garanties contractuelles ne couvrent pas :

- (i) le remplacement des consommables (batteries, ampoules, fusibles, antennes, casques baladeurs, microphones, usures de têtes d'enregistrement, ou de lecture),
- (ii) l'utilisation anormale ou non conforme des produits,
- (iii) les pannes liées aux accessoires (câbles d'alimentation),
- (iv) les défauts et leurs conséquences dues à l'intervention d'un réparateur non agréé par ADAPTOO,
- (v) les défauts et leurs conséquences liées à l'utilisation non conforme à l'usage pour lequel le produit est destiné (utilisation professionnelle, collective...),
- (vi) les défauts et leurs conséquences liées à toutes autres causes extérieures.

Toute garantie est exclue en cas de mauvaise utilisation, négligence ou défaut d'entretien de la part de l'Acheteur, comme en cas d'usure normale du bien, d'accident ou de force majeure. Le Vendeur remplacera ou fera réparer les produits ou pièces sous garantie jugés défectueux. Dans ces circonstances, l'Acheteur doit en informer le Vendeur par téléphone au numéro de téléphone mentionné dans le courrier électronique de confirmation de la commande, accessible sur la page internet « Mon compte » sous réserve de l'identification de l'Acheteur à l'aide de son adresse e-mail et de son mot de passe. Les produits doivent être retournés à ADAPTOO dans l'état dans lequel ils ont été reçus par l'Acheteur avec l'ensemble des éléments (accessoires, emballages, notices) ADAPTOO ne pourra voir sa responsabilité engagée pour tout préjudice quel qu'il soit résultant d'une activité professionnelle (hors espace pro). Les produits vendus sur le site Internet sont conformes à la réglementation en vigueur en France. La responsabilité du Vendeur ne saurait être engagée en cas de non respect de la législation du pays dans lequel les produits sont livrés, qu'il appartient à l'Acheteur de vérifier. L'Acheteur est seul responsable du choix des produits, de leur conservation et de leur utilisation ; il lui appartient de vérifier la bonne compatibilité des produits commandés avec les matériels ou les installations destinées à les recevoir. Le Vendeur ne saurait être tenu pour responsable des dommages éventuellement causés par une mauvaise manipulation de ses produits.

Le Vendeur ne sera pas considéré comme responsable ni défaillant pour tout retard ou inexécution consécutif à la survenance d'un cas de force majeure habituellement reconnu par la jurisprudence française.